

Public visé

Technicien d'Intervention | Metteur au Point | Responsable Technique | Responsable SAV

Prérequis

Habilitation électrique B0 en cours de validité
Attestation d'aptitude à la manipulation des fluides

Durée

1 jour / 7h30 / en présentiel

Effectif

De 4 à 6 participants

Lieux et dates

Paris : 16/05/2023

Rousset : 10/10/2023

Nantes : 07/11/2023

Bayonne : 05/12/2023

Tarif [Base 6 personnes - Déjeuner offert, pris en commun avec le formateur]

Tarif par stagiaire : 745 € HT

Objectifs principaux de la formation

A la fin de la formation, l'apprenant sera en mesure de :

- Identifier les équipements soumis à la réglementation ESP [Equipements Sous Pression] et les accessoires de sécurité.
- Déterminer les obligations réglementaires sur les installations frigorifiques.
- Effectuer le diagnostic de conformité réglementaire.

Programme

- Notions et technologies des ESP
- Analyse de la réglementation des ESP
- Dispositions du CTP [Cahier Technique Professionnel]
- Obligations réglementaires des systèmes frigorifiques
- Rédaction d'un rapport de visite

Moyen d'encadrement

Formateurs aux compétences techniques spécifiques métier.

Méthodes et moyens pédagogiques

Accueil des stagiaires dans une salle de formation conforme aux normes en vigueur. Des apports théoriques, des exercices pratiques d'application vus pendant la formation, mises en situation, validation des acquis. Documents et supports de formation projetés.

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

Feuilles de présence | Parcours adaptés aux besoins de chaque participant | Evaluation des acquis en cours de prestation | Méthodes mobilisées : exposés théoriques / mise en situation / validation des acquis | Evaluation de la satisfaction des participants.

Formalisation à l'issue de la formation

Une attestation de fin de formation sera transmise. Un support version papier ou numérique sera remis à chaque stagiaire pendant la formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap (PSH) ou présentant une contre-indication médicale : nous consulter.

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

L'organisme désigne un référent pédagogique et un référent handicap.

SYCLEF ACADEMY

Contactez-nous:

formation@cyclef.fr

04.84.49.26.97